

<http://www.snetap-fsu.fr/Face-a-l-abandon-du-Ministere-sur-les-obligations-de-service-des-enseignants-l.html>



**Face à l'abandon du Ministère
sur les obligations de service
des enseignants,
l'intersyndicale ne lâche rien !**

- Nos Actions - Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 31 mars 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Face à l'abandon du Ministère, l'Intersyndicale réunie en Assemblée générale le lundi 27 mars à Blanquefort, prend acte de la décision du Ministère de l'Agriculture de surseoir à la publication du décret sur les obligations de service des enseignants.

L'Intersyndicale : Snetap-[FSU](#) - [FO](#)-Enseignement Agricole - [CGT](#)-Agri - [SUD](#)-Rural Territoires,

Ce recul de l'administration face à une mobilisation de plus en plus forte des personnels, est une première victoire pour les enseignants qui auraient vu leur temps de travail augmenter à la rentrée prochaine si le texte avait été publié en l'état.

Mais elle ne peut être satisfaisante pour l'ensemble du corps enseignant qui attendait une évolution positive de ses statuts prenant en compte le temps d'activité réel et l'évolution des conditions de ce travail.

Le renvoi du projet de décret à une nouvelle mandature est une capitulation inacceptable qui laisse au milieu de nulle part des progrès que le texte proposait et sur lesquels un accord avait été trouvé, comme les obligations de service des enseignants TIM, [ESC](#) et de documentation-information.

L'Assemblée générale exige que ces avancées sur les statuts particuliers, qui à ce stade n'exigent aucun moyen supplémentaire, soient actées et inscrites dès maintenant dans un texte réglementaire.

Sur ce point, elle attend une prise de position du Ministère dès demain et envisagera en fonction des réponses obtenues une reprise des actions, y compris la rétrocession de notes [CCF](#).

L'abandon du projet de décret ne peut être la réponse aux attentes des personnels qui se sont exprimés depuis plusieurs mois au travers d'actions locales et nationales, de pétitions et de rassemblements afin de faire évoluer et de rendre plus justes leurs obligations de service, sans augmentation du temps de travail d'aucun agent.

L'Assemblée générale appelle donc dès aujourd'hui à l'élaboration d'une plateforme de revendications intersyndicales la plus large possible.

Cette base de revendications devra permettre d'interpeller les candidats à la présidence de la République et aux législatives, sur la question des obligations de service.

Elle appelle les personnels à maintenir la mobilisation pour une amélioration de leurs statuts et pour cela proposera dans les semaines à venir des actions qui mettront en avant la part invisible du travail des enseignants.

Blanquefort, le 27 mars 2017